



Sous Préfecture de Nyons  
Service des Associations  
BP 100  
2111 NYONS Cedex

Monsieur le Préfet,

Nous avons l'honneur de vous faire connaître, conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et de l'article 3 de son décret d'application du 16 août 1901, que lors de son conseil d'administration, en date du 30 mars 2017, l'association dite **Cafés Littéraires de Montélimar**, dont le siège est :

Maison des Services Publics - Service de la vie associative - 1 av. St Martin - 26200 Montélimar, et qui a été déclarée le 12 janvier 1998 sous le numéro **W263001754**, a procédé au renouvellement des membres de son bureau, composé désormais comme suit :

**Président** : Christian Liotard  
355, chemin du Clos - 26780 Espeluhe

Educateur, retraité

**Trésorier** : Robert Léopold  
1225, route de Dieulefit - 26160 Poët Laval

Professeur de comptabilité, retraité

**Secrétaire** : Bénédicte Blomart  
1266 chem Videaux - 07400 ROCHEMAURE

Retraitée

Nous vous remercions de bien vouloir nous délivrer le récépissé de la présente délibération.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations distinguées.

Fait à Montélimar le 30 mars 2017

**Le Président**  
Christian Liotard

**La Secrétaire**  
Bénédicte Blomart